

## Avis au public

Conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage à la maison communale que

**La société TK Elevator Luxembourg sàrl a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen, tendant à obtenir l'autorisation relative à l'exploitation d'un appareil élévateur à plateforme pour personne à Wemperhardt, pour le compte de la société Cabinet Médical (3A/2025/2587/176)**

Weiswampach, le 12 août 2025

Le Bourgmestre

La Secrétaire

